

Rotary Ouest

Le magazine du District 1650

N° 21 - Juillet-Août 2008



LA CONTINUITÉ DANS LE SERVICE ET L'AMITIE



Annick et Gérard GUILLOU

**Chers amies rotariennes,
Chers amis rotariens,**

A vous tous, je souhaite une bonne année rotarienne 2008/2009, avec une pensée particulière pour les présidentes et les présidents qui viennent de recevoir leur collier.

Ce collier est le symbole de votre responsabilité mais également de la continuité du Rotary depuis l'origine. Nous étions plus de 300 à l'assemblée de district à Vannes et je vous remercie d'être venus si nombreux.

Cette journée m'a permis, avec toute l'équipe du district 1650 Bretagne Mayenne, de vous faire mieux connaître et partager le message de notre président international **D.K Lee**. Ce message m'a été transmis directement ainsi qu'aux 532 gouverneurs du monde lors de l'assemblée internationale à San Diego en Californie en janvier de cette année.

J'ai particulièrement apprécié l'implication et l'énergie des rotariens des clubs de **Vannes** et de **Vannes Port du Golfe** ainsi que de l'équipe du district pour nous organiser cette rencontre.

En votre nom à tous, je tiens à remercier chaleureusement **Brigitte Delahaie** gouverneur 2007/2008 pour sa belle « **année de partage** », thème de l'année.

Nous allons ensemble poursuivre l'action du Rotary durant cette nouvelle année avec quelques priorités que je vous propose :

Nous devons **assurer l'avenir de notre mouvement**, et pour cela parrainer de nouveaux rotariennes et rotariens de qualité. Notre objectif concret est une augmentation des effectifs **d'un membre par club au minimum**.

Il est important que tous connaissent et partagent les **valeurs du Rotary** et qu'ils adhèrent à la dimension mondiale de notre mouvement.

- Nous allons proposer des **formations** à différents niveaux notamment aux nouveaux arrivants et aux futurs cadres du Rotary. La première formation aura lieu en septembre.
- Les actions de nos clubs doivent impliquer le **maximum de membres** et correspondre aux valeurs de notre mouvement.

Le président D.K Lee nous propose pour l'année deux priorités :

- L'action **polio +** : nous sommes sur le point d'éradiquer la polio à travers le monde : nous avons 3 ans pour atteindre ce but. C'est un challenge très enthousiasmant.
- Le thème de l'année « **nourrir leurs rêves** » c'est-à-dire agir pour réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans dans le monde ; d'après le récent rapport de **L'UNICEF** presque **30 000 enfants meurent par jour** par manque d'eau potable, maladies, malnutrition.

Dans le film présenté à l'assemblée de district et au séminaire de formation des présidents élus (SFPE), un jeune homme remet à l'eau des étoiles de mer qui vont mourir sur la plage. Pour nos clubs, chaque action rotarienne sera une étoile de mer, qui nous permettra de concrétiser nos valeurs pour « **servir d'abord** ».

Bonnes vacances à vous et à vos conjoints. Amitiés rotariennes.

Gérard GUILLOU

Gouverneur

Gérard GUILLOU

gouverneur@rotaryd1650.org

Past Gouverneur

Brigitte DELAHAIE

past.gouverneur@rotaryd1650.org

Gouverneur élu

Alain FINIX

gouverneur.elu@rotaryd1650.org

Gouverneur nommé

Jean-Marc TANIQU

gouverneur.nomme@rotaryd1650.org

Secrétaire, protocole

Isabelle PUREN

secretaire@rotaryd1650.org

Trésorier

Philippe BOUDALIEZ

tresorier@rotaryd1650.org

Expansion, Communication

Jo BEAUVIR

communication@rotaryd1650.org

Site Web, Le Rotarien

Jean-Marie PARISELLE

webmaster@rotaryd1650.org

Directeur de publication

Gérard GUILLOU

Conception et réalisation

Jo BEAUVIR

Jean-Marie PARISELLE

Graphisme

Stéphanie PARISELLE-HIGINO

LETTRE D'UN PRESIDENT AUX JEUNES DU CLUB

POUR UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Chers amis,

La vie des Clubs fait qu'au fil du temps, pour diverses raisons, des membres les quittent : il faut donc renouveler en permanence les effectifs : en 2004, pour les 50 ans de notre Club, nous avions calculé qu'environ 150 personnes y étaient passées, soit une moyenne de présence de 8 ans.

Chaque membre peut proposer un candidat potentiel à tout moment, mais nous avons pris l'habitude de « relancer la mécanique » 2 fois par an en Septembre et en Mars.

L'âge moyen du Club est d'environ 57 ans... ce n'est pas un défaut, mais ce n'est pas forcément un chiffre à laisser dériver chaque année... d'un an. Un petit calcul simple connu maintenant sur le District, montre que pour simplement stabiliser cette moyenne, il faudrait chaque année, recruter par exemple 3 membres de 45 ans, ou 2 de 39 ans.

Si l'on voulait abaisser la moyenne à 50 ans, il faudrait d'un coup 15 membres nouveaux de 35 ans... Quand on regarde l'histoire du Club, on voit d'ailleurs que près de la moitié d'entre nous sont rentrés à moins de 40 ans, ce qui montre ce qui se passe très rapidement quand on cesse de recruter pendant un certain temps.

Heureusement depuis quelques années, nous nous sommes un peu réveillés : vous êtes là !

Vous avez donc compris pourquoi je m'adresse à vous en particulier : votre âge vous met peut-être mieux que les plus anciens en situation de fréquenter de jeunes (masculins et féminins !) candidats potentiels : vous connaissez maintenant le Club, et vous pouvez donc juger de l'opportunité de présenter telle ou telle de vos relations.

Conformément à notre règlement intérieur, il suffit pour cela dans un 1^{er} temps d'en parler personnellement au Président de la commission des admissions ; celle-ci statuera sur les proposi-

tions et présentera dans un second temps à l'ensemble des membres celles qu'elle aura estimées recevables ; chacun d'entre nous aura alors 4 semaines pour émettre confidentiellement une éventuelle opposition auprès de notre Chancelier, le « sage » du Club ; les candidats finalement acceptés pourront alors dans un 3^{ème} temps, et seulement à ce moment là, être contactés par celui ou celle qui les aura proposés.

C'est un peu long à écrire ! et peut sembler bien compliqué, mais l'expérience a montré que toute cette prudence minimise fortement l'éventualité de problèmes ultérieurs.

Merci pour votre participation à la pérennité du Club.

RC DOUARNENEZ LE CAP

UNE ANNEE ROTARIENNE EST REUSSIE SI :

- Si nous soutenons la Fondation Rotary

Nous faisons partie d'une structure internationale qui a des objectifs planétaires : polio+, eau potable, alphabétisation etc... aidons la, soyons fiers de ses actions et de plus en retour on peut bénéficier de subventions, par l'intermédiaire du District, pour des actions locales et honorer nos membres les plus méritants par des PHF.

- Si nous recrutons

Recruter est une « obligation » Un club qui vieillit est un club sur le déclin. L'apport d'idées nouvelles, de bonnes volontés, de dynamisme réveille les plus endormis. Aidons les nouveaux à s'intégrer, formons les.

- Si nous réalisons nos objectifs

A la hauteur de nos moyens financiers et hu-

mans, faisons de notre mieux en menant à bien nos actions d'intérêt public, nos actions internationales, nos actions envers les jeunes.

- Si nous communiquons

Il y a le savoir faire mais aussi le faire savoir. N'hésitons pas à alimenter la presse les radios, le site du District, de documents relatant la vie de nos clubs.

Si on a fait tout ça c'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Il faut animer nos clubs, créer de la convivialité, organiser des sorties ludiques et culturelles. Les membres de nos clubs viendront aux réunions hebdomadaires avec joie et enthousiasme si elles sont animées par des conférenciers :

- Le District a une bourse de conférences sur son site

- Il faut l'alimenter :

Les Présidents de club communiquent au webmaster Jean-Marie Pariselle les noms des conférenciers rotariens ou extérieurs susceptibles de faire quelques km pour une conférence et un bon repas, en précisant le thème et l'adresse électronique qui permet de les joindre.

Ceux qui sont à la recherche de conférenciers, c'est très simple :

www.rotaryd1650.org

Ne gardons pas pour nous nos moments privilégiés. Partageons-les.

Antoine QUEINNEC

LA COTISATION DE CLUB.

Par le RC Douarnenez le Cap

Il n'est pas toujours facile pour tous les Parisiens de bonne volonté, d'aborder franchement et simplement cette question, quand on cherche à faire rentrer un candidat potentiel dans le Club.

L'expérience montre qu'éviter plus ou moins cette question au départ peut amener des malentendus ultérieurs et des difficultés pour les trésoriers, surtout pour les Clubs qui ne sont pas passés au prélèvement.

D'autre part, il me semble utile de redonner un peu de « noblesse » aux fameux repas si décriés !

Voici une trame qui peut aider, à enrichir sans modération dans les Clubs, notamment sur la question souvent posée des éventuelles déductions fiscales ...

Elle se monte à **880 €** par an, prélevée trimestriellement, et correspond aux services suivants pour chaque membre :

- **180 €** servent au fonctionnement de l'Organisation aux niveaux : local (secrétariat, assurances, déplacements ..), régional (46 Clubs en Bretagne-Mayenne), mondial (40 000 Clubs) ; respectivement environ 30%, 50%, 20% .

- **110 €** permettent de recevoir ou de visiter (avec participation) nos amis du Club

« jumelé » Anglais.

- **40 €** représentent le coût de la revue mensuelle et de l'annuaire des Rotariens Francophones.

Mais le fonctionnement efficace d'un Club dont la devise est « servir d'abord », nécessite une bonne participation collective donc une **bonne cohésion de ses membres**, et souvent de leurs conjoints ; aussi est-il essentiel, alors que chacun est tendu au quotidien sur ses préoccupations personnelles, de créer pour les nouveaux membres, puis d'entretenir, un esprit d'équipe par des rencontres périodiques agréables.

L'essentiel de la cotisation : **550 €**, permet ainsi à chacun, au delà des réunions de travail hebdomadaires du Club, de **participer** à une rencontre mensuelle, éventuellement en couples autour d'un repas qui peut prendre beaucoup de formes,

échanger, apprendre à se connaître, se détendre, bénéficier d'une conférence etc.,

permet donc cette convivialité entre les membres, et un lien avec les conjoints.

REFLEXION INTERROGATOIRE

Par Jo BEAUVIR

Au cours de mes rencontres avec des rotariens dans différents Clubs, la même question m'a été posée deux fois la même semaine.

Ne sachant y répondre, sans doute par manque de bonne information, je souhaite avoir une réponse. « **Y a-t-il des Rotariens de couleur dans les Clubs du District 1650** »

Non pas par esprit de ségrégation, mais pour être certain que cet état ne soit pas ou n'ait pas été un jour un critère de non recrutement.

Merci de votre indication afin que je puisse la communiquer à mes interlocuteurs.

Jo Beauvir

jo.beauvir@orange.fr



L'ACTION « COUP DE POUCE » UNE OPPORTUNITE POUR LE ROTARY.

Par le Rotary Club de Mayenne



Selon le Dictionnaire « Donner un coup de pouce (fam.), c'est favoriser la Réussite ». C'est le nom qui a été donné à une action rotarienne en faveur, précisément, de lycéens méritants de condition modeste.

DE QUOI S'AGIT-IL :

En décembre 2006, le club de Mayenne recevait à sa réunion statutaire la visite d'un hôte de passage, sous la présidence de **Max Caillon**, **Alain Cheval**, Rotarien de Tours-Sud.

C'est à cette occasion qu'il a exposée aux rotariens de **Mayenne** cette idée généreuse qui a reçu un écho très positif dans notre club.

BUT ET SPECIFICITE

Il s'agit d'un séjour linguistique d'une quinzaine de jours à l'étranger dans une ou plusieurs familles d'un club Rotary correspondant, organisé au profit d'un jeune lycéen, de bonne moralité, suffisamment bon élève pour mériter ce « coup de pouce » et dont les parents de condition modeste ne disposent pas des moyens suffisants pour le prendre en charge.

Il ne s'agit pas d'un échange de jeunes entre familles. C'est différent des échanges familiaux d'éché.

C'est également différent des autres opérations que l'on pourrait qualifier d'institutionnelles du Rotary telles que les échanges scolaires ou les bourses de la Fondation Rotary.

Il s'agit vraiment d'une action spécifique engagée par un club pour une courte durée en partenariat avec son club contact à l'étranger, pour permettre à un jeune de découvrir un pays et une culture différents et de pratiquer « en immersion » la langue qu'il a choisi d'apprendre.

Le Club prend à sa charge les frais du voyage et l'argent de poche nécessaire au séjour. Le Club d'accueil prend en charge et organise le séjour et l'hébergement

Du jeune lycéen qu'il accepte de recevoir, dans la ou les familles retenues.

UNE EXPERIENCE REUSSIE :

Le Club de Mayenne a porté son choix sur

Hélène Vazeux, âgée de 15 ans ½ jeune lycéenne de seconde générale d'un établissement de la ville en accord avec le Directeur .Bonne élève, de bonne moralité, d'excellente présentation et sans ressources, elle correspondait parfaitement au profil recherché.

Hélène a accepté avec enthousiasme cette proposition de séjour linguistique pendant les vacances de printemps 2008. L'accord des parents ayant été obtenu, le club de Mayenne s'est tourné vers ses clubs contacts.

Le Rotary de Mayenne est jumelé avec les clubs de **DEVIZES** (Angleterre) et de **GELDERMALSEN** (PAYS -BAS). Le premier n'a pas donné suite pour l'instant à cette proposition.

Le second l'a accepté. Certes, Hélène n'apprend



Hélène

pas le Hollandais mais l'Anglais : Mais les Hollandais parlent tous Anglais. Le temps n'est plus, hélas, où ils pratiquaient avec aisance tous notre langue.

Conduite à la gare du Nord par un membre du club, elle a pris le train (sans changement) pour Rotterdam où elle a été « récupérée » par un Rotarien de Geldermalsen, ville située près d'Utrecht. Elle a été hébergée dans deux familles, une semaine chacune. Le voyage de retour s'est effectué dans les mêmes conditions.

Elle est revenue enchantée de ce séjour qui s'est déroulé sans le moindre problème et dont elle a fait une narration enthousiaste, tout en exprimant une gratitude sincère envers le club, lors d'une réunion statutaire de celui-ci. Nul doute que ce stage linguistique lui a été « profitable » au sens rotarien du terme (selon les critères des quatre questions).

Cette action « coup de pouce » a été pour le club de **Mayenne** une parfaite réussite .Mais chacun peut en faire autant à condition de suivre

quelques règles simples.

LES POINTS A REGLER :

Pour mener à bien une telle proposition, il faut satisfaire à quelques conditions essentielles.

1. Il faut que l'élève choisi soit mineur. Un lycéen majeur (Il en existe sans doute) pourrait « s'évaporer » dans la nature sans que personne n'y puisse rien. Ce serait catastrophe pour le club et l'image du Rotary ; Un mineur reste sous l'autorité et la responsabilité de ses parents ou des personnes à qui ils les ont déléguées.

2. Obtenir l'accord du Club contact et mettre au point avec lui les conditions du séjour.

3. Prendre contact avec l'établissement scolaire au sein duquel pourra être choisi l'élève envoyé.

4. Le choisir avec le chef d'établissement en fonction des critères définis ci-dessus.

5. Obtenir son adhésion et l'accord écrit de ses parents.

6. Organiser le voyage « sécurisé » de l'élève tant à l'aller qu'au retour.

7. Donner - cela va de soi - au club d'accueil tous les renseignements utiles sur l'élève qu'on lui envoie.

8. Désigner au sein du Club, le membre responsable de l'opération avec lequel le club d'accueil et les familles d'hébergement pourront prendre contact à tout moment si nécessaire.

L'action « Coup de Pouce » qui marche dans les deux sens puisque nous recevrons un petit Hollandais, pourrait devenir une des actions « phares » du District 1650. Nous sommes persuadés que chacun de nos clubs pourrait s'y engager avec succès. **En tout cas, nous vous incitons vivement à le faire.**

Il y faut évidemment le partenariat du club Contact. Avec un peu de persuasion, beaucoup d'amitié et une proposition de réciprocité, cela ne devrait pas être un obstacle insurmontable. Pour le reste, dites vous bien que l'opération n'est ni très compliquée, ni très onéreuse.

En retour le ROTARY peut en retirer un puissant bénéfice moral. L'action « Coup de Pouce » correspond **idéalement** aux buts du **ROTARY INTERNATIONAL**.

Et c'est un excellent investissement pour son image de marque.

N'oublions pas enfin que les jeunes, c'est l'avenir POUR LE ROTARY comme pour toute chose.....

Francis Penard, Max Caillon, Joëlle Ory, Olivier Foulon, Robert Victor

Texte de notre ami Francis avec la collaboration de son secrétaire personnel

VISITE A UN CLUB ANDIN DU VENEZUELA

Par le RC Douarnenez le Cap

Profitant d'un voyage de tourisme au Venezuela, quelques uns d'entre nous du Club de **Douarnenez le Cap** avons contacté un des Clubs du pays (qui en compte une centaine sur 2 Districts), dont le jour de réunion coïncidait avec notre circuit très serré.

C'est le Club « Mérida » qui nous a reçus par sa Présidente **Nélida Bermudez**, une pharmacienne, pour une soirée : très sérieuse et protocolaire pendant sa phase « Rotary », puis très chaleureuse et un peu débridée pour le reste de la soirée. Ce Club comprend une vingtaine de membres dont ... **50 % de femmes !** La magie du Rotary, c'est qu'il est toujours surprenant et un peu émouvant de trouver au bout du monde des personnes à la fois si étrangères et si semblables ...

Mérida est une ville universitaire de 600 000

habitants située entre 800 et 1200 m dans une vallée au cœur des **Andes Vénézuéliennes** ; elle s'étend sur une quinzaine de km, enserrée entre deux chaînes de montagnes.Elle comprend 2 Clubs, l'autre, plus important, n'étant composé que de messieurs ...et pas prêt de changer. Le Club « Mérida » qui nous a reçus est le plus ancien du pays (1940, relancé en 1957).

Une des membres de notre Club qui a passé ses 20 premières années dans ce pays, a été particulièrement précieuse lors de cette rencontre.

La réunion Rotarienne a été très formelle, dans un silence respectueux. Chaque intervention avait été calée à l'avance avec un protocole précis. Après les paroles de bienvenue de la

Présidente, la parole nous a été donnée, puis au représentant du Gouverneur (dont le type indien cuivré nous a bien rappelé où nous étions !). Ensuite se sont succédés : la lecture du « credo de l'optimisme », d'un long texte sur l'éthique Rotarienne, puis une riche présentation audiovisuelle qui nous était dédiée, sur les actions du Club, toutes bien sûr très « terrain », au profit d'associations locales (écoles, hospices, échanges de jeunes ...).

Le buffet dînatoire qui a suivi, nous a permis d'apprécier les spécialités locales, et en abondance le fameux « vin de mûre »... dans lequel ce fruit récolté localement en abondance se substitue au raisin dans le processus de vinification.

ECHANGES DE GROUPES D'ETUDE

ou la Fondation Rotary, ce n'est pas que Polio Plus ou les AIPM.



Joël VANDENBERGHE
Team leader 2008 - 2009

Comme chaque année, le gouverneur du district s'est engagé vis-à-vis d'un de ses collègues gouverneurs à réaliser, sous les auspices de la Fondation Rotary, un échange de groupes d'études. Composé de quatre jeunes professionnels âgés de 25 à 40 ans, engagés dans la vie active depuis au moins deux ans et accompagnés par un rotarien expérimenté du district, le groupe est accueilli pour quatre semaines de travail par le district partenaire, sur une base de

réciprocité.

Cette année, **Gérard Guillou** a choisi un partenaire en **Nouvelle-Zélande**, le district **9940** de **Wellington**. Le groupe néozélandais sera présent en Bretagne du **2 au 23 octobre 2008**, le groupe de notre district partira le **28 février pour quatre semaines en mars**.

Ce programme est particulièrement valorisant pour les participants, membres du groupe ou clubs d'accueil : nous avons là une **occasion unique de rencontre internationale** qui dure assez longtemps pour dépasser les échanges superficiels et nouer un dialogue approfondi avec des jeunes d'une autre culture, à nous en profiter et de faire de cet échange un grand moment de l'année rotarienne.

Le programme de la visite du groupe néozélandais est en cours d'élaboration par les adjoints des secteurs 2, 4, 6 et 8, en relation avec les clubs, avec l'assistance pour la coordination de **Claude Théard** accompagné du signataire. Les informations paraîtront au fil de l'eau sur le site internet du district. Pour les clubs qui accueilleront le groupe durant une semaine chacun, c'est là l'occasion d'une contribution significative à l'action de la Fondation Rotary et, sans doute, celle de faire naître des vocations pour de futurs recrutements, tant chez les participants qu'auprès des entreprises et organismes que vous solliciterez pour accueillir et informer

nos hôtes néozélandais. Pour les autres clubs, une participation aux événements collectifs témoignera de notre hospitalité commune.

De notre côté, il nous appartient de choisir **une équipe dynamique et soudée qui représentera le district** : la sélection sur dossier des participants aura lieu le **20 septembre**, de façon qu'en quelques réunions de travail, nous puissions bien préparer le voyage. C'est aux clubs qu'il appartient donc de rechercher les candidats et de les motiver : le mode d'emploi figure dans les documents de la Fondation téléchargeables sur internet, ou auprès des adjoints du gouverneur.

Bien sûr, cela coûtera un petit sou, mais les précautions seront prises pour éviter les débordements et répartir justement les charges : **le jeu en vaut largement la chandelle**.

Les exigences de la Fondation quant aux qualifications des participants sont claires : l'une d'elles est qu'ils parlent assez bien la langue du district d'accueil, acceptons en l'augure pour nos visiteurs. Ils parleront sans doute un peu le français à défaut du breton, mais que dirons nous du maori pour l'équipe que je vais conduire en mars prochain ?

Pour eux tous,

Le « team leader 2008-2009 »,
Joël Vandenberghe, RC Lannion

L'ACTION DE L'ETAT EN MER

Par l'Amiral Xavier ROLIN. Rotary Club de Brest



Le Vice Amiral d'Escadre
Xavier ROLIN

L'action de l'État en mer est conduite par les préfetures maritimes, institutions régionales créées par Napoléon en même temps que les préfetures « **L'État est incarné par les préfets sur la terre, par les préfets maritimes en mer** ». Ces derniers sont aujourd'hui au nombre de trois, un par région (Cherbourg, Brest et Toulon).

Le **Prémar** coordonne l'action de toutes les administrations et organismes concernés par les missions de l'État touchant à l'exercice de la souveraineté, la sécurité et la surveillance en mer.

Il s'agit d'une structure tout à fait particulière, qui n'existe nulle part ailleurs, où sous une autorité unique, travaillent ensemble, diverses administrations et services ; Pendant longtemps les missions du Prémar ont été considérées comme très générales, avec ponctuellement des actions ciblées en cas de clash particulier.

L'affaire de l'**Amoco Cadiz** a été un véritable coup de tonnerre, montrant que ce type de situation devait être prise en considération dans sa globalité et sous l'angle de l'urgence. Aussi un décret de mars 1978 a officialisé le **Prémar** comme urgentiste de la mer dans ses missions de sauvetage, sécurité et assistance. Un palier de plus a été franchi en février 2004, où un nouveau décret l'a « **préfectoralisé** » dans sa fonction d'urgentiste, le faisant passer d'acteur occasionnel, à acteur au quotidien, autorité unique de réglementation, animation et coordination des actions de l'État en mer.

Son champ d'activité est devenu extrêmement vaste, sécurité, protection de l'environnement, assistance médicale, soit 45 missions, portant sur 10 domaines et concernant une dizaine de ministères, ... À titre d'exemple on citera le sauvetage, la gestion des parcs marins, l'extraction des granulats en mer, l'implantation d'hydroliennes, le balisage, etc...

- Sur le plan administratif, la responsabilité du Prémar de la zone atlantique porte du Mont St-Michel à la frontière espagnole.

- En mer, il faut considérer trois zones gérées par différents textes officiels :

- Les eaux territoriales de pleine souveraineté
- Les eaux contigües (24 milles) qui concernent les douanes
- Les eaux économiques exclusives de 200 milles où s'exerce le droit souverain de la France pour ce qui touche à la ressource halieutique et aux richesses du fond.
- La haute mer où les problèmes se traitent en application de diverses conventions
- Convention de **Montego Bay**, relative au droit maritime
 - Convention de Vienne, relative au narcotrafic
 - Convention de Rome, relative aux obligations légales contractuelles entre états.

Sur le plan pratique, les tâches sont multiples. Si l'on prend la zone littorale où se concentre la majorité des interventions, il existe une intense activité faite d'actions concurrentes, voire antagonistes. Pêcheurs divers, surfeurs, plongeurs sous-marins, ostréiculteurs, extracteurs de granulats ne se voient pas forcément d'un bon œil. La préfecture maritime doit organiser, réguler, arbitrer pour faire cohabiter au mieux ces différents acteurs.

Quelques exemples concrets :

La Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est un concept qui a acquis une reconnaissance institutionnelle au Sommet de la Terre de Rio en 1992. Il s'agit d'une démarche qui vise à permettre la gestion globale d'un territoire littoral, prenant en compte les contextes physico-naturel, socio-économique et juridico-administratif de manière à garantir ou restaurer un bon équilibre entre activités humaines et ressources naturelles. Cette notion entre ainsi dans le cadre du Développement

durable.

• Lancée dès 1999 par l'Union européenne, la **GIZC** intéresse dans notre pays 25 projets sous l'autorité des collectivités territoriales, où le Prémar représente l'État...

• **Le Parc naturel marin d'Iroise**, créé par décret en octobre 2007 est une structure qui comporte un conseil de gestion de cinquante personnes, où le Prémar est le représentant de l'État, commissaire du gouvernement.

• **Idem pour l'Agence des aires marines protégées**, établissement public dédié au milieu marin, créé par une loi de 2006 et dont le siège a été fixé à Brest en juin 2007.

Le Prémar intervient aussi dans le cadre de **Natura 2000**, réseau de **sites écologiques** dont les deux objectifs sont de préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel de nos territoires. Deux directives ont été individualisées, « **Oiseaux** » et « **Habitats, faune, flore** », qui concernent en Atlantique, 52 sites intéressants le milieu marin.

L'autorité du Prémar peut aussi se manifester en haute mer et dans des conditions parfois délicates. Et de citer l'exemple récent du **Junior**, ce bâtiment intercepté par la Marine avec trois tonnes de **cocaïne** à bord.

Ce genre d'affaire est difficile à gérer car elle met en œuvre un référentiel juridique lourd. Il s'agit de traiter en droit français un bateau situé à 10 000 km de nos côtes, venant d'Amérique et se rendant en Afrique !... Notre droit impose le retour en France du contrevenant pour jugement.

En attendant sous quel statut placer l'équipage ? **Garde à vue ?...**

Les anglo-saxons ne se posent pas tous ces problèmes, qui jettent à la mer la cargaison et laissent repartir le navire sans autre forme de procès !...

Le conférencier termine son exposé par quelques mots, passage obligé, sur la création d'un éventuel Corps des gardes côtes, destiné à rentabiliser les interventions. Le problème est qu'il s'agit d'une entité entourée d'un flou artistique le plus complet.

En effet, dans le domaine des responsabilités, le corps des **Coast guards** US, formation militaire, n'a rien à voir avec son supposé analogue des pays scandinaves... Les Portugais et les Espagnols étudient la question, mais le sujet paraît bien difficile à traiter...

LORIENT PORTE DES INDES

14 JUIN 2008 - LE DEFI DES COURREUX



Journée exceptionnelle et honorée par la présence de notre gouverneur **Brigitte Delahaye**. Je la cite :

« *Je n'ai jamais vu une chose pareille.* »
 « *Je suis en train de voir quelque chose de merveilleux.* »
 « *La plus belle action du district.* »

En effet, quand on a vu l'enthousiasme des sportifs, kayakistes comme nageurs, la joie et l'admiration des spectateurs et l'effort des organisateurs et toutes les personnes qui ont encadré ce projet, notamment nos **amis CRS**, pompiers et médecins, on sait pourquoi la journée a été exceptionnelle. Le résultat financier de la journée était lui aussi exceptionnel : le club a pu donner un chèque de **15.000 € à l'AIPSH** en faveur des personnes autistes.

Une manifestation qui s'est passé sans bavure et surtout sans accident. **Tony**, ta présence sur la plage avec nous a été très remarquée et appréc.



ciée. Merci d'avoir fait cet effort pour marquer ton amitié pour nous.

- Quelques détails de l'action :

En 2002 : 27 nageurs pour 3.050 €
En 2008 : 100 nageurs pour 15.000 €

Entre les deux années de référence, nous avons constaté une augmentation régulière. Les actifs de Paris, Montélimar, Toulouse, Laval et Bordeaux se sont donné rendez-vous avec leurs camarades locaux.

A noter que cette manifestation n'est pas une compétition, mais une épreuve qui compte de plus en plus d'amateurs, fiers d'y avoir participé.

Pour terminer : le plus grand merci appartient à nos amis les sponsors. Sans eux, pas de résultat pour aider et servir les personnes défavorisées par rapport à nous.

QUIMPER

LE CHALLENGE DE LA VIE



Dimanche 11 mai 2008 a eu lieu la compétition annuelle de golf organisé au profit des œuvres du club au Golf de Cornouaille à La Forêt-Fouesnant.

Une très belle journée qui a connu un vif succès.

Cette opération aura permis au club de faire un bénéfice de **15 000 €** qui sera remis aux différentes associations au cours du déjeuner du mercredi 25 juin.

QUIMPERLE

AU FIL DE L'ELLE ET DE LA LAÏTA

Ce lundi de juin, un étrange cortège de kayaks glisse sur les eaux argentées de l'Ellé. Pour la septième année, le Rotary-Club de Quimperlé organise une sortie kayak à l'intention de huit jeunes de l'IME local, âgés de 11 à 13 ans, encadrés par deux de leurs éducateurs et de deux rotariens. Placée sous l'autorité du moniteur du Canoë-Kayak-Club de Quimperlé, l'activité est menée de main de maître par l'officier qui prodigue les consignes de sécurité et les encouragements à l'adresse des néophytes.



A l'appréhension légitime des jeunes au contact des éléments, aux vagues hésitations des débutants dans la conduite de leur frêle esquif, succèdent peu à peu la maîtrise des engins, traduite par l'effort déployé pour remonter le fort courant de l'Ellé jusqu'au pied du déversoir de La Motte, les craintes exprimées avant le franchissement du déversoir des Goretz, suivies de manifestations de joie une fois l'obstacle dominé, l'enthousiasme extériorisé au passage des « rapides du Pont-Neuf », à l'approche de la confluence avec l'Issole, l'euphorie du pagayage sur les eaux apaisées de la Laïta, jusqu'au terme de la sortie.

Comme le disait un des éducateurs :

« *Les jeunes ont passé un bon moment, et les passages un peu techniques ont été négociés avec brio... L'essentiel, c'est de s'amuser sur l'eau, de découvrir la rivière et Quimperlé.* »

QUIMPERLE

UNE CLASSE DE MUSIQUE POUR L'INSTITUT MEDICO EDUCATIF

Depuis Janvier 2007, notre Club permet l'animation d'un atelier de musicothérapie à l'IME « François Huon » de Quimperlé, à la faveur de l'acquisition d'instruments à percussion et la prise en charge financière du musicien-éducateur qui, aidé de deux éducateurs-spécialisés, intervient chaque semaine, durant trois heures auprès de vingt jeunes volontaires, répartis en quatre groupes constitués sur la base des affinités, des « incompatibilités d'humeur » entre jeunes et des emplois du temps de chacun.

La pratique des percussions favorise la confiance en soi, l'expression, les échanges entre jeunes mais aussi avec les adultes. Stimulé par l'activité musicale, le jeune exprime ses sentiments, extériorise ses sensations, se projette, s'engage et communique. Cet atelier permet à chacun, fille et garçon, de développer son attention, sa concentration psychologique, son éveil et sa réceptivité aux consignes données, son ouverture aux autres, sa maîtrise gestuelle,



etc....

Pour s'en convaincre, laissons témoigner les éducateurs !

« *Dans le groupe A, le jeune J, vite découragé par un échec accepte petit à petit d'essayer encore et encore. Cela lui demande un réel effort pour ne pas « s'évader » dans ses pensées et dans son monde... Dans ce même groupe, A, grand gaillard, sourire accroché au visage, ne laisse jamais entendre le son de sa voix, et le bruit de ses mains tapant timidement le djembé semble l'effrayer. Bernard, le musicien-éducateur lui « parle » un rythme sur son instrument.*

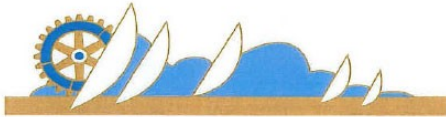
[Cliquez ici pour avoir la suite](#)

Pour avoir assisté à une séquence musicale, je peux témoigner de tout l'intérêt manifesté par ces enfants et adolescents, qui au terme de l'activité hebdomadaire, affirmation, sourires aux lèvres, leur impatience de retrouver leurs instruments de musique la semaine suivante.



SAINT-MALO JACQUES CARTIER

SAINT-MALO - GRANVILLE : 19^{ème} EDITION



ROTARY CUP

Nos Membres savent qu'un projet qui réussit est celui qui réunit les talents et les bonnes volontés pour mettre à l'unisson le meilleur du Rotary.

Une belle idée que cette régates qui perdure depuis maintenant 19 ans, l'idée est de fédérer nos soutiens, à travers une plaquette publicitaire, de passer un bon moment sur l'eau et de faire un fête comme les voileux savent le faire...

Cette année, **Yvette LEHOUX** a tenu la barre de la Cup et en a fait un succès incontestable dans tous les domaines que ce soit la collecte des publicités, l'organisation nautique ou l'ambiance de la soirée.

Les clubs de voile de Saint-Malo (SNBSM) et de Granville (YCG) se sont portés volontaires pour mettre à disposition leur moyens, leur matériel et leur meilleurs équipages pour assurer une régates animée partie de Saint-Malo Samedi à 11h00 pour aller faire une incursion à Cancale puis remonter sur le VIDECOQ entre Chausey et la côte pour terminer au port de Granville.

Au jeu de la régates Artaban, bateau du Président de Granville, **Claude BOISSERIE** est resté maître chez lui ; en catégorie Muscadet, Orionis de Marco le Capitaine de flotte a montré la voie, et d'ailleurs ils étaient l'un et l'autre tellement en forme qu'ils l'ont montré dans l'animation de la soirée qui a suivie...

Nos amis de Granville, qui savent recevoir, ont prêté leur magnifique club-house qui a été un cadre fort agréable pour une soirée où les Rotariens ont mis la main à la pâte pour assurer le service et la remise en ordre.

Les malouins au bout de la nuit :

En fin de soirée aux petites aubes de Dimanche les bateaux ont appareillé dans la nuit : qui à 2h00, qui à 5h00, pour une petite navigation nocturne de deux heures qui a permis de rentrer dans la Sound de Chausey en même temps que le soleil se levait.

Un peu repos sur les bateaux, amarrés à couple au mouillage, puis un brunch communautaire improvisé et voilà les bateaux en mer en début d'après-midi vers Saint-Malo par grand beau temps et petite brise.

L'année prochaine on va faire un truc pour la 20^{ème},

tu viens ?

Le comité d'organisation

CHÂTEAULIN

REMISE DE BRASSIERES....



Au mois de mai dernier le Club de Châteaulin Presqu'île de Crozon a fait une remise de 20 brassières au Club local d'Aviron de Châteaulin.

Le Président du Rotary Club, **Claude Stabrowski**, a été à l'initiative de cette démarche dans le cadre de notre action en faveur de **La Jeunesse et du Sport**.

Le Club d'Aviron de Châteaulin qui regroupe une cinquantaine d'adhérents, pourra ainsi continuer à participer aux compétitions en mer avec un matériel de sécurité apprécié, mais également devenu obligatoire pour ce genre de compétition.

DOUARNENEZ LE CAP

DECHAINE TON CŒUR POUR MADAGASCAR



Le Club de Douarnenez Le Cap s'est engagé à soutenir pendant 3 ans l'association récemment créée fin 2006 : « **Déchaîne ton cœur** », qui agit au bénéfice des enfants des rues de la capitale : **Antanarivo**.

Celle ci s'appuie sur place, en raison des principes de réalité, d'efficacité et de sérieux, sur une ONG installée en mars 2000 par un collectif franco-malgache : « **Graines de bitume** », réunissant des volontaires de Médecins Sans Frontières et des amis, sensibles aux problèmes de ces enfants.

« **Déchaîne ton cœur** » a été lancée par le frère, l'épouse, les parents et les amis de **Thierry**, décédé en 2004 à 27 ans d'une leucémie ; il était depuis 2 ans VIE (volontaire international en entreprise) à « Tana », la capitale de Madagascar, dans l'Agence Française de Développement ; son action principale consistait à soutenir la scolarisation des enfants des rues.

L'association a deux objectifs :

1. **Poursuivre l'action de scolarisation** : le coût annuel pour un enfant est de 20 € : les 200 premiers adhérents à l'association permettent de scolariser à mi temps autant d'enfants, dans 22 écoles et 10 collèges.
2. **Créer sur place une Ecole des sports**, d'abord orientée sur le football : Madagascar est « **folle de foot** », le pays regorge de talents, mais il n'y a que peu de monde pour les encadrer et les infrastructures manquent.

Pour l'association, c'est à travers les valeurs d'effort, de partage, de solidarité qu'elle développe, et par les moments de convivialité qu'elle fait vivre, que la pratique sportive constitue pour les jeunes un moyen efficace de grandir ailleurs que dans les rues.

Elle a déjà depuis 18 mois, avec un enthousiasme et une énergie exemplaires, mené un grand nombre d'actions de recueil de fonds,

le but se rapproche .

DOUARNENEZ LE CAP

UN HANDICAPÉ AU CŒUR DU MARATHON



La seconde édition du « marathon du bout du monde » a eu lieu le 6 Avril, de la Poin-

te du Raz à Douarnenez ; il fait désormais partie des 10 grands marathons Français.

Comme l'a précisé **Hervé PACCALET**, son organisateur, « l'interdiction fédérale des handibikes sur les courses à pied, n'exclut pas la présence de coureurs en fauteuil ».

Aussi le **Rotary Club de Douarnenez - Le Cap**, fidèle à sa tradition d'aide aux handicapés, a décidé de sponsoriser la présence de 9 athlètes de l'association « **Pompier raid aventure** » qui ont permis à un jeune handicapé de vivre ce marathon « de l'intérieur » de la course. Cette association créée en 2000 par 3 sapeurs pompiers de Paris, a déjà à son actif plusieurs raids spectaculaires au Maroc (marathon des sables : 240 km), en Guadelou-

pe, au Brésil, en Martinique, et une dizaine de courses en France chaque année.

Ceci est rendu possible grâce à l'invention de la « **Joëlette** » par Joël Claudel, un accompagnateur en montagne ; c'est un appareil de transport à une roue, qui permet aux handicapés de se promener sur tous les sentiers : le siège, à adapter en fonction du handicap est situé au dessus de la roue, des brancards à l'avant et à l'arrière permettent à 2 conducteurs valides de faire rouler l'engin. Celui-ci est désormais fabriqué par une société Stéphanoise : **Ferriol-Matrat**.

Pour un marathon, 4 équipes de 2 conducteurs se relaient, plus 1 en « secours » en cas de défaillance de l'un d'eux